

Avec une superficie totale d'environ 16.900 km² et une population d'un peu moins de 3.500.000 habitants, la Wallonie connaît une densité moyenne de population de 208 hab/km². Comparée à la moyenne de l'Union européenne de 116,3 hab/km², cette densité est relativement élevée mais inférieure à celle de la Flandre (441 hab/km²).

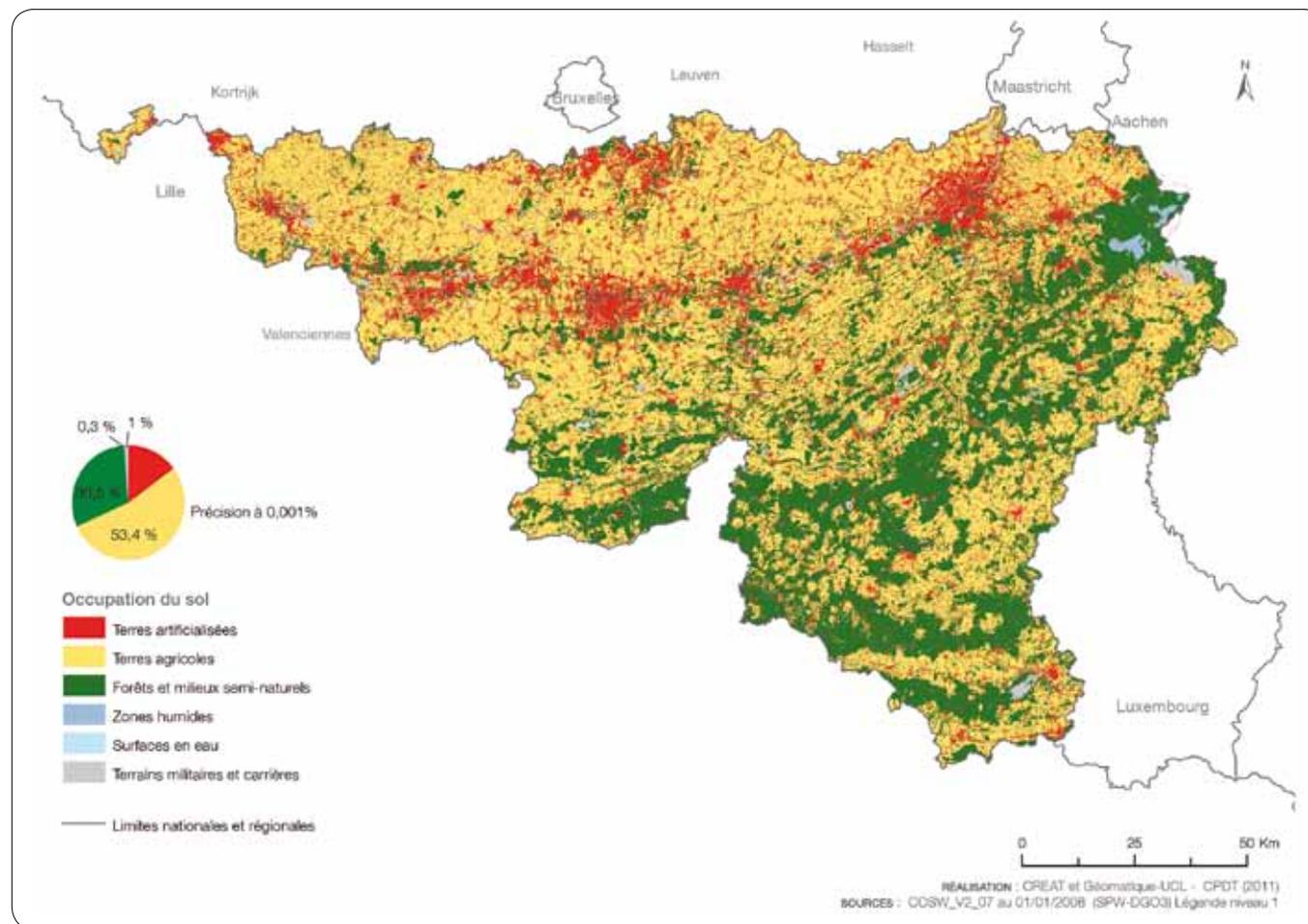
Les terres wallonnes sont occupées pour plus de la moitié par des terres agricoles et pour un tiers par des surfaces boisées. La majeure partie restante, un peu moins de 15 %, est dédiée aux terres artificialisées.

Le nord de la Wallonie est caractérisé par un milieu physique plus favorable à la culture. Ainsi, les terres agricoles dominent largement au nord de l'axe Mons-Charleroi-Namur-Liège. Ces terres sont ponctuées par quelques petites forêts, principalement à l'est du plateau hennuyer ainsi qu'à l'ouest du plateau brabançon. Le sud, quant à lui, est plus propice au pâturage et à la forêt. La région du Condroz se marque par une succession de plateaux dominés par des terres agricoles entrecoupées de vallées couvertes de surfaces enherbées ou de forêts. Le nord et le sud de l'Ardenne centrale se caractérisent par de vastes étendues boisées. Enfin, la Lorraine belge est dominée par de...

▣ Suite...

L'occupation du sol en Wallonie en 2008

Principales catégories d'occupation du sol en Wallonie en 2008



▣ infos et sources

L'occupation du sol en Wallonie en 2008

Avec une superficie totale d'environ 16.900 km² et une population d'un peu moins de 3.500.000 habitants, la Wallonie connaît une densité moyenne de population de 208 hab/km². Comparée à la moyenne de l'Union européenne de 116,3 hab/km², cette densité est relativement élevée mais inférieure à celle de la Flandre (441 hab/km²).

Les terres wallonnes sont occupées pour plus de la moitié par des terres agricoles et pour un tiers par des surfaces boisées. La majeure partie restante, un peu moins de 15 %, est dédiée aux terres artificialisées.

Le nord de la Wallonie est caractérisé par un milieu physique plus favorable à la culture. Ainsi, les terres agricoles dominent largement au nord de l'axe Mons-Charleroi-Namur-Liège. Ces terres sont ponctuées par quelques petites forêts, principalement à l'est du plateau hennuyer ainsi qu'à l'ouest du plateau brabançon. Le sud, quant à lui, est plus propice au pâturage et à la forêt. La région du Condroz se marque par une succession de plateaux dominés par des terres agricoles entrecoupées de vallées couvertes de surfaces enherbées ou de forêts. Le nord et le sud de l'Ardenne centrale se caractérisent par de vastes étendues boisées. Enfin, la Lorraine belge est dominée par de nombreuses forêts en son centre. Les terres wallonnes artificialisées se trouvent en majeure partie dans les principaux pôles urbains que sont Mons, Charleroi, Namur et Liège. Le Brabant wallon se démarque lui aussi par sa grande concentration de terres artificialisées, provenant de la

pression foncière de Bruxelles. Deux axes plus urbanisés peuvent encore être identifiés à partir de Bruxelles, l'un en direction de Namur et l'autre en direction de Mons.

L'occupation du sol en Wallonie en 2008

Méthode de classification :

Classes nominales

Sources des données :

- Carte d'Occupation du Sol de Wallonie, Légende de niveau 1 (COSW_V2_07 au 01/01/2008, SPW DGO3).
<http://cartographie.wallonie.be/NewPortailCarto/index.jsp?page=subMenuCOSW&node=32&snode=321>

Auteurs :

- P. Neri (UCL-CREAT)
pierre.neri@uclouvain.be
 - K. Fontaine (UCL-ELI)
- Sous la direction de P. Defourny (UCL -ELI) et Y. Hanin (UCL -CREAT).

Voir « Diagnostic territorial de la Wallonie, 2011 », CPDT, partie « Les approches spatiales », pages 237 à 287.

